

Liberté Égalité Fraternité



Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer

OCÉANE



© ÉDITO



Marc Fesneau, Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire est le plus grand défi qui attend toutes nos agricultures. Inscrite sur le fronton de mon ministère, elle marque un cap commun qui guidera l'ensemble de mon action et de celle de mes services aux

côtés de nos filières agricoles et agroalimentaires. Les territoires d'Outre-Mer ont été parmi les premiers à placer cet enjeu comme priorité, notamment à la suite des orientations données par le Président de la République dans son discours de Petite-île à La Réunion en 2019.

Ensemble, nous devons relever le défi de la transformation et d'une meilleure résilience de nos filières agricoles ultramarines face aux effets du changement climatique. Pouvoirs publics comme acteurs économiques de tout niveau (local, territorial, national et européen) devons œuvrer en cohérence pour arriver à la concrétisation des projets. A travers eux, il en va de la valeur de notre agriculture, de sa capacité d'adaptation et d'anticipation, de la garantie d'une agriculture rémunératrice et plus résiliente pour les nouvelles générations mais également de l'attachement des citoyens aux exploitations agricoles et à leurs belles productions que nous chérissons.

Je mesure toutes les difficultés que vivent les agriculteurs des Outre-Mer, confrontés aux accroissements des coûts de production et aux difficultés engendrées par les crises successives. Comme le Gouvernement l'a fait dans le cadre de France Relance et plus récemment pour les aides à l'alimentation animale dans le cadre du plan de résilience Ukraine, je serai toujours attaché à construire dans la concertation des dispositifs adaptés aux conditions ultramarines, comme nous l'avons fait dans le cadre de la convention cannes signée en ce début juillet.

Cette approche est celle que j'ai détaillée au président du conseil d'administration de l'ODEADOM que j'ai rencontré le 6 juillet dernier et à qui j'ai réaffirmé ma pleine confiance en l'Office. Il m'a remis sa première contribution au programme de transformation agricole, travail qui a mobilisé les filières, les instances de l'ODEADOM, après les travaux menés dans les territoires, et dont je salue la pertinence et la qualité. Nous sommes collectivement impliqués dans cette mutation agricole, nous en sommes solidairement acteurs.

Les agricultures des Outre-Mer font partie intégrante du monde agricole français, et ont toute mon attention et celle de l'ensemble des services du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Soyez-en pleinement assurés.

Marc Fesneau

La lettre de l'ODEADOM - N°28

Juillet 2022

SOMMAIRE

p. 1
p. 1
p. 2
p. 2
p. 3
p. 3
p. 3
p. 3
p. 4

Rencontre ministérielles du président du conseil d'administration de l'ODEADOM, Joël Sorres.





Monsieur Joël Sorres, président du conseil d'administration de l'ODEADOM était à Paris du 4 au 7 juillet et a rencontré le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, M. Marc Fesneau, et le Ministre délégué aux Outre-mer M. Jean-François Carenco qui ont tous deux tenu à le recevoir pour des séquences d'échanges franches et ouvertes. Il a pu également approfondir des volets importants de l'actualité avec les directrices générales de ces deux

ministères et avec le délégué interministériel à la transformation agricole des Outre-mer, M. Arnaud Martrenchar, qui lui ont accordé du temps et de l'écoute. Il a défendu que l'agriculture ultramarine devait continuer à être considérée comme une part importante de l'agriculture française. Ce sont presque 27 000 exploitations, plus de 40 000 emplois dans l'agriculture et bien plus avec l'industrie agro-alimentaire, le commerce, la distribution. Cette voix de l'agriculture des Outre-mer doit être portée.

Il a remis aux ministres sa réponse attendue sur la « transformation » agricole issue des débats tenus depuis plus d'un an dans les instances de l'ODEADOM et finalisée lors du comité de pilotage stratégique de l'ODEADOM, tenu le 4 juillet, associant les représentants élus des différentes filières, banane, élevage, productions végétales et canne à sucre et des représentants de Guyane et de Mayotte

M. Sorres a insisté sur la situation, aujourd'hui inquiétante, des différentes filières agricoles. Le diagnostic remonte de tous les territoires et de toutes les filières, avec d'abord des problèmes majeurs de coûts de production et de frêt. La cherté alimentaire est un sujet sensible, la solution ne sera ni dans un renchérissement des prix alimentaires, ni dans une impossible absorption des coûts croissants par les exploitants et les entreprises.

Il a indiqué que les filières entendaient être partie prenante des débats, être en réponse aux questions posées quant aux orientations agricoles. Les Outremer sont des territoires riches, de projets et de solutions. Pas seulement des départements lointains, compliqués et coûteux. Les filières seront toujours des partenaires impliqués pour construire les trajectoires gagnantes au côté des pouvoirs publics. Cela suppose d'avoir une réelle visibilité sur les moyens à mettre en œuvre pour leur développement.

La réponse du président du conseil d'administration aux ministres relative à la transformation agricole des Outre-mer

Les ministres en charge de l'agriculture et des Outre-mer avaient demandé en novembre dernier au président du conseil d'administration de l'ODEADOM de leur faire part de son analyse et de propositions sur la transformation agricole des Outre-mer, en se basant sur les travaux menés notamment dans les territoires en 2020 et 2021.

En s'appuyant sur les débats tenus dans les instances de l'Office et récemment lors du comité de pilotage stratégique du 4 juillet dernier, M. Sorres a finalisé un courrier avec ses premiers éléments de réponse, qu'il a pu remettre directement aux ministres à la suite.

Le Président de la République avait exprimé fortement en 2019 des orientations, qui restent largement partagées : souveraineté alimentaire, excellence environnementale, développement économique et de l'emploi. Deux ans après que peut-il être dit ?

- que les diagnostics locaux menés dans les territoires en 2020 et 2021 sont bons, sont justes, sont récents et qu'ils ont identifiés des freins et des leviers à actionner. Cela relève du niveau européen, du niveau national, du niveau local, de l'Etat, des collectivités, des filières. Avec de la cohérence et de l'énergie, les Outre-mer seront à la hauteur des ambitions.
- que la question budgétaire est importante. C'est évidemment majeur, les filières seront collectivement crédibles pour défendre des budgets si les projets sont bons, si les approches sont partagées. L'Etat, l'Europe, les collectivités ont été et sont au rendez-vous dans les moments difficiles. Gageons qu'ils le seront aussi sur des trajectoires de croissance pour une agriculture forte.
- que les filières réunies seront mobilisées pour avancer pour des orientations réelles.
- avec des propositions concrètes :
 - travailler à la réduction de la dépendance, en importations, en produits alimentaires, en intrants, et cela fait écho à la fois à la crise Covid et à la crise actuelle des coûts de production;
 - travailler à la structuration des filières, avec une conviction portée par le président sur la nécessité des approches collectives ;
 - inscrire les orientations de moyens termes en intégrant les enjeux réels les plus lourds auxquels se confronter : changement climatique, agro écologie, évolutions alimentaires.





Déplacement à Mayotte et à La Réunion d'une délégation, ODEADOM, ministères de l'agriculture et des Outre-mer, délégation interministérielle.

Au mois de mai 2022 s'est déroulée une visite dans les départements de Mayotte et de La Réunion à l'initiative de la direction de l'ODEADOM et de Joël Sorres, président du conseil d'administration, associant les deux ministères de tutelle avec les représentants de la DGPE (Noélie Tapko) et de la DGOM (Marjorie Deroi) ainsi que la DITAOM (Jean Bernicot) et organisée par les services des DAAF. Participaient le directeur de l'ODEADOM (Jacques Andrieu) et la directrice adjointe (Valérie Gourvennec)

Cette visite sur le territoire de Mayotte était envisagée depuis longtemps et repoussée à de multiples reprises en raison des contraintes sanitaires. L'occasion a été valorisée par un passage plus court sur l'île de La Réunion, avec une journée de visite et de nombreuses rencontres, et la participation à la foire agricole de Bras-Panon.

A Mayotte,

la visite a permis de mieux comprendre les enjeux de ce territoire :

- Fonciers avec la régularisation nécessaire des titres d'occupation pour développer les activités formelles, les projets de déblocage de fonciers publics
- Désenclavement et équipements des surfaces agricoles (voirie, électrification et alimentation en eau)
- Réflexion autour d'un aménagement agricole organisé autour d'équipements structurants (abattoir, unités de conditionnement ou de transformation).
- Nécessité de structurer les filières pour répondre aux besoins du marché (notamment distribution et restauration collective) et moderniser la production.
- Transition agricole d'exploitations vivrières vers des exploitations professionnelles nécessitant un accompagnement adapté.
- La nécessité de donner des perspectives aux acteurs professionnels en terme de soutiens publics, notamment POSEI.

L'absorption par le marché local de l'augmentation de la production apparait tout à fait possible mais la sécurisation des approvisionnements doit passer par des efforts en terme de structuration des filières. Des progrès sont constatés mais ce processus reste fragile et doit être encouragé.

La reprise de compétence pleine de la CAPAM le 30 juin est un élément clef pour permettre à la chambre consulaire de jouer pleinement son rôle.

A La Réunion,

La visite a permis de confirmer la dynamique de développement de productions agricoles pour l'ensemble des filières de ce département avec une volonté croissante exprimée de développer le volet « diversification ».

Les visites ont surtout permis de voir les réalisations des filières d'élevage, avec l'abattoir Evollys et la ferme de la SICALAIT, ainsi que celle des filières végétales avec les magasins de producteurs de Terraccop, l'outil Run Dekoup ou les installations de Colis Pays.

Le calendrier a permis également la participation à la foire agricole de Bras-Panon, rouverte après deux ans d'absence et qui est un rendez-vous central de tout le secteur agricole de l'île.

Présidence française du Conseil de l'Union europénne : réunion en Martinique des Etats membres, de la Commission et des Régions ultrapériphériques (RUP) du 17 au 19 mai

Dans le cadre du programme de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, le Ministère des outre-mer a organisé une conférence sur les RUP (régions ultrapériphériques), qui s'est tenue en Martinique du 17 au 19 mai au sein de laquelle le sujet agricole a fait l'objet d'une table ronde et de visites de terrain. Les représentants de la Direction générale Agriculture de la Commission européenne étaient présents.

La Commission européenne a pu présenter sa nouvelle stratégie relative aux RUP, au sein de laquelle elle s'engage à encourager l'autonomie alimentaire et l'agriculture durable. Les délégations ont insisté sur une meilleure prise en compte de l'article 349 du TFUE, qui prévoit la possibilité d'adaptation des réglementations européennes à ces régions. Les représentants des collectivités françaises ont insisté sur les niveaux du prix du sucre, la nécessité d'aide aux petits producteurs, ou la territorialisation du programme POSEI (Martinique). L'Etat était représenté par la directrice générale des outre-mer, Sophie Brocas, la Secrétaire générale aux Affaires européennes, Sandrine Gaudin, et le délégué interministériel à la transformation agricole, M. Martrenchar. Le Ministre des outre-mer est intervenu par vidéo.

Actualité du POSEI, réécriture, simplification, évolutions

C'est avant le 31 juillet que les autorités françaises doivent faire parvenir à la Commission européenne les propositions de modifications annuelles du programme POSEI, en l'occurrence le projet de programme POSEI 2023 qui sera en vigueur à compter du 1er janvier prochain.

Trois exercices concomitants ont été menés, en concertation avec les différentes partenaires :

- Un travail d'actualisation et de réécriture du programme intégrant d'une part des chiffres de production récents et les données structurelles issues du recensement agricole de 2020, mais également une mise à jour des objectifs stratégiques et opérationnels qui guident le programme. De nombreuses réunions ont été tenues notamment dans le cadre des comités sectoriels (CS) ou en « inter CS » pour ce travail de réécriture;
- L'examen des propositions de modifications des mesures issues des territoires ou des différentes parties prenantes;
- Un exercice de simplification, concentré sur le volet des mesures de diversifications végétales, destiné à faciliter le travail à la fois des bénéficiaires demandeurs d'aides et des services gestionnaires, DAAF et ODEADOM.

Les modifications ont été examinées une dernière fois lors des comités sectoriels de juillet 2022 et soumises au comité national POSEI du 20 juillet 2022 avant transmission à La Commission européenne, laquelle fera part de son acceptation ou de demandes de corrections avant le 1er janvier 2023, date de début de mise en œuvre de ce programme révisé.

Signature de la convention canne 2022-2027 à La Réunion

La convention 2022-2027 filière canne a été signé à La Réunion le 13 juillet 2022 par les partenaires de la filière en présence du Préfet de la Région Réunion et du Ministre délégué aux outre-mer. Cette convention régit les relations contractuelles pour les six prochaines années entre les partenaires de la filière canne-sucre-rhum-énergie qui s'engagent en faveur de son développement à La Réunion, cette filière étant un des piliers de l'économie agricole et industrielle avec de forts enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Cette convention est renouvelée tous les 6 ans et depuis plusieurs mois l'Etat s'est mobilisé aux côtés des professionnels pour la finaliser. Au delà des syndicats agricoles et de Tereos de nouveaux acteurs sont signataires de la convention 2022-2027, dont l'industriel Albioma et les deux collectivités régionale et départementale de La Réunion.

Dans cette convention 2022-2027 il y a eu des avancées considérables, sans commune mesure avec celles conclues lors de la précédente convention 2015-2021 et en particulier de l'État, mais également de l'ensemble des partenaires industriels.

L'Etat, les collectivités et l'ensemble des familles professionnelles se sont exprimés clairement pour redonner une dynamique à la filière canne, afin de relancer la production de canne qui avait atteint en 2021 un niveau bas.

Il s'agit de soutenir cette filière par des aides publiques nécessaires. Il est impératif de créer de la valeur au travers de la production de sucre qui doit rester le pivot central, mais également vers l'énergie et le rhum.

L'Etat a confirmé ses engagements historiques en faveur de la filière canne-sucre-rhum-énergie et il réaffirme la confiance qu'il souhaite conforter entre les partenaires.

Quelques chiffres sur la filière : 22 000 Ha de surface (53 % de la SAU de l'île), 21 400 ha/2 730 exploitations. 18 300 emplois, 1.7 M T de cannes broyées pour 180 000 T de sucre produits. 500 000 T de bagasse. 100 000 HI d'alcool.

Les rencontres TransAgriDOM RITA en Guadeloupe

L'ODEADOM était présent (Laurence Grassart, Leila Elouardi) aux journées TransAgriDOM organisées par les RITA (Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole œuvrant pour le développement local des productions de diversification animale et végétale dans les DOM) en Guadeloupe du 16 au 22 mai 2022. Ces rencontres ont réuni dix-huit acteurs des RITA, avec pour objectif l'intensification de la synergie entre les territoires ultramarins français pour qu'ils contribuent ensemble à leur transition agro-écologique. Chercheurs, ingénieurs, techniciens, formateurs, enseignants, conseillers et producteurs collaborent pour accélérer les innovations et leur appropriation par les agriculteurs, et promouvoir des modes de production plus respectueux des hommes et de leur environnement.

Ces journées ont été aussi l'occasion de lecture de réalisations de terrain avec des visites d'exploitations remarquables comme celle de Boris Damase à la fois jeune installé et un des premiers éleveurs de volailles/pintades convertis en Agriculture Biologique de l'île. Ou celle de Miguel Hery, producteur de banane et membre de LPG expérimentant diverses techniques autour de la gestion de ses parcelles converties en agriculture biologique (comme la gestion de l'enherbement par divagation animale ou l'association culturale avec des cacaoyers).





CARNET : Agendas, Évènements, Vie de l'établissement, Publications

Ça s'est passé ces derniers mois (avril à juillet 2022)

- > Réunion physique du **comité de pilotage stratégique de l'ODEADOM** le 04/07/2022. Ont été débattus notamment la contribution du comité au projet de « transformation agricole des Outre-mer » et les actualités du programme POSEI
- > Réunion des **comités sectoriels** de l'ODEADOM (canne, élevage, productions végétales) du 8 au 12/07/2022 pour examiner les évolutions du programme POSEI pour 2023
- > Réunion de groupes inter comités sectoriels les 26/04 ; 24/05 et 21/06/2022 consacrés à la réécriture du programme POSEI
- > Réunion du **comité sectoriel canne à sucre** le 24/06/2022 spécifiquement consacré aux questions phytosanitaires
- > Comité de suivi du **marché de la banane** 03/05/2022 et 05/07/2022
- > Réunion du groupe Outre-mer du CGAAER le 28/06/2022
- > Réunion du **conseil d'administration du CIRT-DOM** à Paris le 18/05/2022
- > Réunion du conseil d'orientation de FranceAgriMer le 15/06/2022
- > Présentation annuelle des réalisations et des projets des interprofessions animales de La Réunion, au ministère de l'agriculture, le 8/07/2022
- > Réunion du comité national POSEI le 20/07/2022

Vie de l'établissement

- > **Télétravail**, organisation désormais en routine du télétravail dans les nouvelles conditions définies en 2021
- > Assemblée générale ODEADOM du personnel le 30/06/2022
- > Comité technique ODEADOM le 20/06/2022
- > Cérémonie de remise des médailles du mérite agricole aux personnels ODEADOM promus : M. Stéphane Joret, M. Jean-Claude Guichard, M. Pierre Laude, Mme Faratiana Randriamalala, dans les locaux de l'office en juin 2022.

Mouvements à l'ODEADOM

- > Départ de **Mme Tina Randriamalala** vers la structures « Horizons » inter-éta¬blissements publics agricoles
- > Départ de M. Jean-Claude Guichard (retraite au 1er juillet)
- > Arrivée de **Mme Noria Mokrane** au sein du pôle canne-sucre-rhum du service grandes cultures
- > Mutation interne de **Mme Anaïs Ascione** qui rejoint le service DIVA, responsable du pôle approvisionnement et élevage
- > Arrivée de **Mme Sophie Si Amer** au sein du secrétariat général de l'office
- > M. Josselyn Dupré rejoindra l'ODEADOM en août 2022 au sein de l'observatoire de l'économie agricole d'Outre-mer.
- > Mme Nolwenn Le Doaré quittera l'office pour aller en service déconcentré en Bretagne

Mouvements autour de l'office

- > Nomination le 20/05/2022 de M. Marc Fesneau, Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- > Nomination de **Mme Yaël Braun-Pivet Ministre des Outre-mer** le 20/05/2022 qui a quitté cette fonction le 26/06/2022 et a été élue présidente de l'Assemblée nationale

Abonnement Electronique lettre Oceane

En consultation sur le site de l'ODEADOM **www.odeadom.fr** la lettre Oceane informe régulièrement sur les dossiers d'actualité agricole des outre-mer, les évènements, les rendez-vous. Pour vous abonner ou vous désabonner, merci de nous faire connaître vos nom, prénom, institution ou société, adresse électronique à l'adresse **odeadom@odeadom.fr**

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Océane-Lettre d'information de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer 12, rue Henri-Rol Tanguy TSA 60006 – 33555 Montreuil cedex – Tél. : 01 41 63 19 70 odeadom@odeadom.fr – Directeur de la publication : Jacques Andrieu – Conception, rédaction, réalisation : Absinthe and co., www.absintheandco.com > Le 04/07/2022 M. Gérald Darmanin est nommé Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer. Mr Jean-François Carenco est nommé Ministre délégué, chargé des Outre-mer.

Cabinet des ministres :

- > Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire :

 Directeur du cabinet : M. Fabrice Rigoulet-Roze ; Directeur adjoint du cabinet : M. Benoît Bonaimé ; Conseillère filières animales, santé et bien-être animal, référente Outre-mer Mme Urwana Querrec ; M. Martin Deruaz nommé comme Conseiller PAC, affaires européennes et internationales au cabinet du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.
- > Ministère des Outre-mer : <u>Directeur de cabinet :</u> M. Joël Mathurin, <u>conseiller agriculture</u>, <u>pêche</u>, <u>mer et affaires européennes :</u> M. Etienne de la Fouchardière ;
- > M. Mickael Quimbert nommé comme <u>Sous-directeur de l'aquaculture et de l'économie des pêches</u> à Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA).

Préfecture de La Réunion. M. Jérôme Filippini a été nommé préfet de La Réunion le 20 juillet 2022, il succède à Jacques Billant.

DAAF de Guadeloupe, départ de Mme Véronique Bellemain, directrice adjointe. Arrivée sur le poste de directeur adjoint M. François Letoublon, précédemment responsable des statistiques agricoles à La Réunion.

Décorations

- Légion d'honneur, ont été distingués lors de la promotion du 14 juillet 2022, M. Thierry Suquet, préfet de Mayotte, M Harry-Ozier Lafontaine (INRAE)
- > Ordre national du mérite. Par décret du 20 juin 2022, a été distinguée, Mme Marie-Christine Ponamale (Outremer 360)
- > Mérite agricole. Début 2021 ont été notamment distingués : Mme Irène Avice (Mayotte), Delphine Di Bari (DAAF St Martin), Ena Romain, Stéphanie Schandene (Guadeloupe), Manuela Gasquet, Jean Claude Marraud des Grottes, Elisabeth Rosalie (Martinique), Fabrice Hoarau, Jean-Max Payet, Anne Picard, Vincent Sable, Franck Suprayen, Florent Thibault, Edwige Turpin, Marie Vivienne Virassamynaick (Réunion), M.Stéphane Joret (ODEADOM)
- > Médaille d'honneur de l'engagement ultramarin. Cette décoration nouvelle créée par décret 8 février 2022 est destinée à récompenser et mettre à l'honneur toute personne ayant éminemment servi la cause ultramarine. L'arrêté du 17 mars a porté attribution aux premiers promus. Les anciens ministres des Outre-mer et les préfets des territoires ultramarins ont ainsi été distingués. Parmi les correspondants de l'ODEADOM, ont été promus : Mme Kora Bernabe (Martinique), Marie Christine Ponamale (Outre-Mer 360), M. Jean-Luc Bordin (Guadeloupe), M. Bernard Boulanger (Guyane), M. Willy Boyer (Réunion), M Olivier Cadarbacasse (Réunion), M. Nicolas Hibon (Guyane), Carole Pimbel (CIRT DOM), Mme Mariana Royer (Guyane), M. Joël Sorres (Réunion, président du CA de l'ODEADOM), Mme Pastele Soleille (IPEF)

Publications récentes ciblées

Observatoire de l'économie agricole d'Outre-mer

- Les soutiens à l'agriculture biologique dans les DROM : Etat des lieux et enjeux. Janvier 2022 Note Observatoire EAOM n°2022 01
- Couverture des besoins alimentaires dans les DROM. Avril 2022 Note Observatoire EAOM n°2022 02
- Richesses et revenus agricoles dans les DROM. Avril 2022 Note Observatoire EAOM n°2022 03

CGAAER

Quel avenir pour les « Réseaux d'Innovation et de Transfert agricoles » Et les systèmes « Recherche, Formation, Innovation, Développement, Transfert » en Outre-Mer ? Rapport n°21036, mai 2022.